

Depuis le 22 janvier, les lycéens se sont rués sur [la nouvelle plateforme](#) qui permet de s'inscrire dans les établissements aux études supérieures. Mais est-ce vraiment une évolution ?

Le [site](#) se veut plus simple d'accès et d'utilisation en proposant des « fiches » avec toutes les informations, attentes et conditions d'admission des quelques 13 000 établissements recensés. Le grand changement concerne le nombre de vœux : 10 et sans classement, qui peuvent être complétés de 20 sous-vœux (lorsque la formation demandée existe dans plusieurs établissements).

L'ancienne plateforme (APB) connaissait beaucoup de dysfonctionnements et essuyait de vives critiques des élèves. « **Ce fut une grosse source de stress. On ne connaissait pas les algorithmes et, dans mon cas, les profs ont favorisé une fac de psycho, alors que ce n'était pas mon premier vœux** », témoigne Victoria, étudiante aux Beaux Art du Mans.

Cette année alors, **les élèves espèrent connaître moins de couacs**, mais un problème demeure, les facultés sont bondées et de plus en plus de bacheliers sont attendus chaque année. Notons que la nouvelle plateforme n'est pas tout à fait fonctionnelle. Par exemple, pour le Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DN MADE), il n'existe aucune fiche, or, c'est bien par [Parcoursup](#) que les élèves doivent postuler pour cette formation.

Quelle que soit la plateforme et les années, les inscriptions dans le supérieur restent une source de stress pour les futurs étudiants.

Vanille MENARD.

Crédit photo : Vanille MENARD.

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)